



Pour une fonction publique au service des usagers et des agents

***Le service public est notre richesse !
Il subit une attaque sans précédent
du gouvernement au travers
de la Révision Générale
des Politiques Publiques.***

Depuis des années, la Fonction publique est au centre des débats et des enjeux sociaux et économiques. Certains la montrent sans cesse du doigt, elle coûterait beaucoup trop cher aux contribuables et ne serait pas efficace. Ils tiennent des propos désobligeants contre les fonctionnaires, qui seraient des privilégiés grassement payés.

Au contraire, la fonction publique a pour vocation première d'être au service de tous. Elle participe et contribue à l'accès des citoyens aux droits fondamentaux : santé, enseignement, culture, sécurité des biens et des personnes, communication...

Sur ces missions essentielles, elle assure l'égalité de traitement de tous, quelle que soit notre origine, notre situation professionnelle et économique, nos opinions ou encore, l'endroit où l'on vit.

De part son financement, elle appartient aux citoyens. Pour ce faire, la Fonction publique situe son action hors de la concurrence et des lois du marché.

Elle est composée de 3 « versants » : la Fonction publique d'État, la Fonction publique territoriale et la Fonction publique hospitalière, agissant de manière complémentaire.

Pour remplir ses missions, la Fonction publique a besoin

- de personnels dont la qualification soit reconnue, présents sur tout le territoire et non de salariés interchangeable et corvéables à merci ;
- de solidarité et non de concurrence ;
- de stabilité et non de précarité ;
- de sens de la responsabilité et non de docilité ;
- d'indépendance et non de soumission aux intérêts particuliers.

Le Président de la République considère l'action publique comme une dépense, jamais comme une source de richesses. Elle serait la cause des déficits publics.

Il décharge l'État de nombreuses missions :

- en les renvoyant vers les collectivités territoriales sans leur en donner pour autant de nouveaux moyens financiers, avec à terme une augmentation des impôts locaux plus injustes et inégalitaires que l'impôt sur le revenu !
- en transférant au secteur privé les missions les plus rentables, avec à la clef une augmentation des prix pour l'utilisateur, comme on le constate déjà avec le prix de l'eau, de l'électricité ou du gaz. Et en plus, quand le secteur public confie certaines de ses missions au privé, c'est tout bénéfique pour ce dernier, puisque par le biais des diverses exonérations, subventions, c'est le contribuable qui paie la majorité des dépenses !

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DE TOUS :

**Le 15 mai 2008 à MULHOUSE - Manifestation à 10 h
Place de la Réunion**

USAGERS ET AGENTS AGISSONS ENSEMBLE !

DES CONTRE-VERITES A COMBATTRE !

Pour certains, porteurs d'une vision libérale de la société, il y aurait toujours trop de Fonction publique, trop de fonctionnaires. Les mêmes colportent de multiples contre-vérités.

→ La vérité sur le salaire des fonctionnaires :

Si la situation actuelle persiste :

- ▶ **Un adjoint administratif** principal de 2^e classe d'une administration centrale de l'État, parvenu au 11^e et dernier échelon de son grade (30 ans d'ancienneté) verra son traitement indiciaire ne plus être supérieur au SMIC que de 13% en 2026 au lieu de 38,8% aujourd'hui.
- ▶ **Une infirmière** verra son salaire de recrutement rejoint par le SMIC en 2015.
- ▶ **Un attaché territorial** verra son salaire de recrutement rejoint par le SMIC en 2027.
- ▶ Enfin, un **professeur certifié** au sommet de la classe normale verra son traitement passer de 133% au dessus du SMIC à 89% en 2026.

Le salaire net moyen mensuel de la fonction publique territoriale est inférieur de plus de 17% à celui relevé pour le secteur privé et semi-public.

→ La vérité sur le budget de la Fonction publique :

En 1984 le budget des Fonctions publiques territoriale et de l'État représentait 28,4% des richesses produites en France. En 2005, il ne représente plus que 27,8%.

Autrement dit le poids de la Fonction publique dans les richesses créées a diminué ces 20 dernières années.

→ La vérité sur le nombre des fonctionnaires :

Le nombre de fonctionnaires rapporté au salariat global et à l'ensemble de la population a diminué ces 20 dernières années (les fonctionnaires ont augmenté de 9,77% entre 1984 et 2005, alors que la population active a augmenté de 11,38% et le nombre de concitoyens de 12,14%). Entre 2002 et 2007, 100 000 emplois de fonctionnaires ont disparu. Et qui aujourd'hui pourrait sérieusement soutenir qu'il y a suffisamment – voire trop – d'infirmières et d'infirmiers dans les hôpitaux publics ?

→ La France n'a pas les moyens de payer une Fonction publique de qualité :

La France est un pays riche, mais la répartition des richesses produites par le travail est particulièrement injuste :

- de 1996 à 2007 le nombre de milliardaires a triplé (passant de 89 à 251)
- 500 personnes possèdent une fortune supérieure de près de 50% à l'ensemble des salaires, primes et pensions versés annuellement à tous les agents de la Fonction publique.

La Fonction publique est une richesse pour notre pays. Que serait une commune

- sans gare,
- sans école,
- sans bureau de poste,
- sans tribunal,
- sans hôpital ?



Pensez-y !